Association pour la Sauvegarde du Val d'Allier

RAPPORT D'ACTIVITE 2007 ET ORIENTATIONS 2008

Riche en rencontres et en avancées, l'année 2007 aura été marquée par l'implication forte d'Allier Sauvage dans toutes les démarches concourant à la préservation et à la gestion de l'Allier ainsi que par les premiers résultats concrets de nos actions. Cette première année complète, depuis la reprise de l'ADA, a largement confirmé à la fois l'opportunité de notre intervention et l'intérêt de notre positionnement, maintenant clair pour l'ensemble des acteurs concernés et déjà largement partagé par certains.

Le foisonnement des procédures et des concertations relatives à l'Allier, engagées par les différentes institutions suscite un grand nombre de réunions, auxquelles nous nous attachons à participer. Celles-ci permettent en effet de rencontrer régulièrement l'ensemble des acteurs concernés, responsables des organismes publics ou professionnels et représentants des associations, de faire progresser une connaissance partagée des sujets abordés et de faire valoir nos idées, tout en précisant ou en faisant évoluer nos positions.

Il semble que l'implication d'Allier Sauvage apporte une valeur ajoutée significative et appréciée, soit qu'elle aide d'autres acteurs à affirmer des positions parfois difficiles, soit qu'elle ouvre quelques perspectives nouvelles sur la valeur de l'Allier et sa place dans le développement du territoire.

L'année 2008 devrait être décisive pour la concrétisation de quelques-uns des projets que nous avons proposés, en particulier avec l'engagement de la mise en oeuvre d'un véritable observatoire de l'Allier.

➢ Le Plan Loire Grandeur Nature :

Depuis notre réponse collective à la concertation préalable, élaborée dans le cadre des Assises des associations pour une Loire Vivante, et la rencontre qui en a découlé en août 2006 avec les dirigeants du Plan Loire, il aura fallu attendre une année avant que le 3ème Plan Inter-régional Loire Grandeur Nature soit adopté par l'ensemble de ses partenaires, dans le cadre du Contrat de Plan Etat/Régions 2007/2013.

Derrière cela, une forte pression des Régions pour conditionner leur engagement financier à la « régionalisation » des enveloppes budgétaires du Plan Loire, tout aussi compréhensible que contraire à l'enjeu d'échelle de bassin qui fait son originalité.

Son budget prévisionnel d'environ 400 millions d'euros se décompose en 6 plateformes, chacune confiée à un organisme :

- Prévention des Inondations : Etablissement Public Loire
- Ouvrages domaniaux de l'Etat et Sécurité : Etat, DIREN de Bassin
- Eau, Espaces, Espèces : Agence de l'Eau Loire Bretagne, en lien avec Espaces Naturels de France
- Patrimoine : Région Centre
- Recherche, Données, Information : Etablissement Public Loire
- Estuaire : G.I.P. Estuaire

C'est dans le cadre de ce budget, déjà couvert pour 300 millions d'euros par les Régions, l'Etat, l'Agence de l'Eau, l'Etablissement Public Loire et l'Europe, que les principales actions en faveur de l'axe Loire-Allier pourront être menées d'ici 2013.
Notre association y soutient plusieurs projets dont elle a déjà fait connaître les objectifs au moyen des fiches-action remises en 2006 :

- Observatoire de l'Allier et Maison de l'Allier
- Projet de développement durable du Val d'Allier extrême aval
- Val d'Allier métropolitain, territoire de projets fédérateurs
- Réseau des Fêtes de l'Allier.

En terme de gouvernance et d'implication des citoyens, nos amis de S.O.S. Loire Vivante ont formé la demande d'une aide spécifique visant à conférer aux Assises des Associations pour une Loire Vivante un rôle de relais entre les politiques publiques du Plan Loire et les habitants du bassin en fédérant la centaine d'associations que celles-ci rassemblent. L'objectif est de mettre en place trois coordinateurs géographiques chargés d'épauler et de dynamiser le milieu associatif dans ce sens, et pour cela d'obtenir le cofinancement nécessaire, l'Etat ayant déjà donné un accord de principe.

Parallèlement, le Président de S.O.S. Loire Vivante et de European Rivers Network nous a proposé qu'Allier Sauvage intègre officiellement le Comité Loire Vivante, afin de le représenter par la suite dans les rencontres et démarches relatives à la rivière Allier.

Pour en savoir plus : www.planloire.fr

➢ **Le S.A.G.E. Allier Aval :**

La phase de diagnostic préalable à la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Allier Aval (de Brioude au Bec d'Allier) s'est terminée fin 2007 et notre association a participé à toutes les réunions de travail organisées sur les différents thèmes :

- Gestion qualitative de la ressource en eau
- Gestion quantitative de la ressource en eau
- Gestion et valorisation des cours d'eau et des milieux
- Dynamique fluviale

Il s'agira maintenant de hiérarchiser les enjeux recensés, en fonction des spécificités des différentes parties du bassin versant de l'Allier. Pour cela la concertation se poursuivra au cours de 4 commissions géographiques en février 2008, les 19 (Avermes), 20 (Bellerive-sur-Allier), 21 (Gerzat) et 22 (Orbeil).

Il est intéressant de souligner que pour la quasi totalité des thèmes, l'enjeu de d'amélioration et de partage de la connaissance, des paramètres caractérisant l'état de l'Allier et de ses usages, est apparu prioritaire. Cela devrait contribuer à faire prendre conscience de la nécessité de créer l'Observatoire de l'Allier que nous proposons.

Pour en savoir plus : www.sage-allieraval.com

Zones Natura 2000 :

Le Conservatoire des Sites de l'Allier a reçu pour mission d'animer la mise en œuvre de la charte concernant le site Natura 2000 du Val d'Allier regroupant trois périmètres, sur la base des documents d'objectifs élaborés par la Direction Régionale de l'Environnement d'Auvergne :

- Val d'Allier Sud (Directive Habitats)
- Val d'Allier Nord (Directive Habitats)
- Val d'Allier bourbonnais (Directive oiseaux)

On remarquera qu'une fois encore le découpage administratif a prévalu dans la délimitation de ces périmètres qui s'arrêtent à la limite du département de l'Allier, ce qui est particulièrement regrettable pour la partie la plus en aval de la rivière concernée par trois régions et trois départements.

Bien que les accords de financement pour les mesures relatives à cette mission soient encore attendus, le C.S.A. engage dès à présent les premières concertations thématiques qui lui ont semblé prioritaires, en particulier sur les mesures d'aides agro-environnementales et sur la pratique du canoë-kayak.
Son objectif est d'avancer le plus possible en 2008 sur ce projet important, en raison de ses fortes implications avec les autres démarches en cours (SAGE Allier-aval, Schéma Régional de Développement Durable…).

Dans un souci de cohérence et d'efficacité il est envisagé de fusionner les deux comités de pilotage initialement prévus, afin de regrouper les trois procédures Natura 2000.
Allier Sauvage a adressé à Monsieur le Préfet de l'Allier une demande de participation à ce comité de pilotage en raison de l'objectif principal de notre association pour la sauvegarde du Val d'Allier et des projets que nous soutenons.

Pour en savoir plus : www.conservatoire-sites-allier.fr

- **Le Schéma Régional de Développement Durable de l'Allier :**

En septembre 2006, la Région Auvergne a réuni l'ensemble des acteurs pour annoncer l'élaboration pour début 2007 d'un Schéma de Développement Durable du Val d'Allier, et nous avons été plusieurs à nous étonner du décalage entre l'ambition de cette démarche et le délai fixé. Dans les faits, un document de référence a été réalisé par les services de la Région, après recueil auprès de tous les acteurs des données et projets existants. Il a servi de base fin 2007 à quatre réunions locales auxquelles Allier Sauvage a chaque fois participé : le 15 novembre à Langeac, le 20 novembre à Issoire, le 4 décembre à Clermont-Ferrand, le 11 décembre à Vichy et le 8 janvier à Moulins.

Il nous semble avoir compris qu'à travers cet exercice de concertation sur les différentes parties du Val d'Allier, le Conseil Régional cherche notamment à identifier un ensemble de projets cohérents qu'il envisagerait de soutenir au titre de son engagement dans le Plan Loire 2007/2013.

Notre participation à ces réunions régionales est très importante pour faire connaître nos idées et faire valoir nos revendications, ainsi que pour nous informer des projets des autres acteurs.
Il est apparu par exemple au fil de ces rencontres, que le projet de « voie verte » dans sa version originale (un itinéraire pour piétons et deux roues au plus près de la rivière tout au long de son cours), était maintenant reconsidéré au profit d'un itinéraire cyclable inscrit dans le Val d'Allier, et ne s'approchant de la rivière que par endroits et plutôt dans les sites urbains.
Nous resterons néanmoins très vigilants pour que ce projet, conduit par le Comité Régional du Tourisme, ne se développe que progressivement, en commençant par exemple par la partie « métropolitaine » du Val d'Allier entre Clermont et Vichy, où il pourrait représenter le fil conducteur d'une politique de restauration des milieux naturels de l'Allier sur sa partie la plus dégradée.

- **La Commission Régionale « Eau et Agriculture » :**

Sollicitée par S.O.S. Loire Vivante, notre association a intégré la commission mise en place par la Région Auvergne pour débattre avec le milieu agricole des objectifs de préservation quantitative et qualitative de l'eau et orienter en conséquence ses mesures d'accompagnement.
Les travaux de cette commission, auxquels nous participons aux côtés de la Fédération Régionale des Associations de Nature et d'Environnement, s'appuient sur les recherches et les expérimentations menées par l'INRA visant à faire évoluer les pratiques agricoles vers un meilleur respect de la protection de l'environnement et de la ressource en eau. Les réflexions menées en concertation avec les représentants du milieu agricole, permettent pour la première fois d'aborder dans le détail les problèmes actuellement posés et de chercher à définir des objectifs partagés.
Elles montrent aussi que l'agriculture intensive est soumise à diverses pressions auxquelles elle tente de s'adapter par une gestion plus maîtrisée basée sur une technologie précise, mais que la

prédominance de ses modes actuels (types de culture, irrigation, engrais et pesticides…) n'est pas véritablement remis en cause.

Dans l'immédiat, nous nous attacherons à soutenir deux objectifs : d'une part à stopper l'hémorragie de la mutation de l'agriculture traditionnelle (élevage et polyculture) du Val d'Allier au profit de la culture intensive du maï,s en particulier dans sa partie nord où les équilibres sont les plus préservés, et d'autre part à favoriser la diminution des pressions exercées par les grandes cultures sur la rivière entre Clermont-Ferrand et Moulins.

- **Deux démarches territoriales particulières :**

Nous avions proposé à nos partenaires de distinguer deux parties du cours de l'Allier, en raison de leur caractère homogène et de leurs spécificités respectives : le ***« Val d'Allier Métropolitain »*****,** entre les deux agglomérations de Clermont-Ferrand et de Vichy, et le ***« Val d'Allier extrême aval »*****,** entre Villeneuve-sur-Allier et le Bec d'Allier, en expliquant que le traitement de la rivière ne devait, ni ne pouvait, faire d'objet d'une politique uniforme, mais au contraire s'adapter aux particularités successives de son cours.
Une première rencontre, organisée fin 2007 à l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole, a réuni les responsables techniques des grandes collectivités concernées et de l'Etablissement Public Loire pour évoquer une approche du ***Val d'Allier métropolitain*** placée sous l'angle de la réduction de sa vulnérabilité aux risques d'inondation.

Ce thème permettrait d'aborder les différents problèmes qui caractérisent les relations entre l'occupation des sols, les activités humaines et la rivière, et constituer ainsi l'entrée en matière d'un débat plus large.

Le Val d'Allier extrême aval, dont la préservation et la mise en valeur nous tiennent particulièrement à cœur, conjugue actuellement trois types d'approches :

- Développement durable : Allier Sauvage a proposé dans le cadre du Plan Loire, de faire de ce territoire préservé un exemple en matière de gestion des équilibres entre milieux naturels, activités agricoles, cadre de vie des riverains et tourisme maîtrisé.
- Corridor écologique : le W.W.F.(antenne de Nevers) propose l'institution d'un périmètre protégé et géré en tant que couloir écologique majeur, comportant trois branches autour du Bec d'Allier, une sur l'Allier et l'autre sur la Loire.
- Biodiversité : le Conservatoire des Sites de l'Allier est chargé d'élaborer la charte d'application des directives Habitats et Oiseaux sur le Val d'Allier Nord et Bourbonnais.

Ces trois approches tout à fait complémentaires devraient faire l'objet au printemps 2008 d'un rapprochement entre nos trois associations, afin de croiser leurs enjeux et de coordonner nos actions.

En parallèle nous avons sollicité auprès de l'Etablissement Public Loire l'acquisition d'une parcelle lui appartenant en amont du Pont du Veurdre, pour y implanter un station d'observation permettant de développer le travail de terrain nécessaire.

Pour en savoir plus : www.alliersauvage.org

- **L'Observatoire de l'Allier :**

Une rencontre importante a eu lieu le 3 décembre 2007 à Vichy, sur le double thème « Maison de la Rivière Allier » et « Observatoire de l'Allier », qui rassemblait une trentaine d'organismes (Etat, collectivités et associations) autour du Maire de Vichy, du Président du Conseil Général de l'Allier, du Vice-Président du Conseil Régional chargé de l'Environnement et du Directeur de l'Etablissement Public Loire. L'objectif de cette réunion était de présenter les objectifs et les orientations du projet de Maison de l'Allier envisagé par la Ville de Vichy sur le site de son observatoire des poissons migrateurs et du projet d'Observatoire de l'Allier initié par Allier Sauvage, d'évoquer le contexte de leur concrétisation, ainsi que la relation entre les deux projets.

Après qu'une dizaine de participants aient été invités à exposer leurs actions et leurs attentes respectives en rapport avec ces deux projets, les échanges ont permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

- L'accord unanime pour l'engagement d'une étude de faisabilité de l'Observatoire de l'Allier, portée par l'Etablissement Public Loire, telle que nous l'avons proposée au Plan Loire.
- La pertinence du site de Vichy pour l'implantation d'une Maison de l'Allier comme centre de référence et de sensibilisation sur les enjeux liés à la rivière, en réseau avec d'autres lieux existants ou futurs dédiés à l'Allier (ex : espace nature du Val d'Allier à Moulins).
- L'intérêt de lier ces deux projets en faisant de la Maison de l'Allier le lieu de coordination et d'animation d'un Observatoire de l'Allier, et la tête d'un réseau de sites de diffusion tout au long du cours de l'Allier.

La Direction de l'E.P.L. s'est proposée pour engager l'étude de faisabilité de l'Observatoire de l'Allier, avec un objectif limité dans un premier temps à l'Allier Aval entre Brioude et le Bec d'Allier, conformément au périmètre du SAGE, le projet pouvant ensuite être étendu à Allier Amont et aux affluents. L'accord de tous les partenaires financeurs du Plan Loire devra être obtenu préalablement à une décision définitive envisagée pour juillet 2008.

Pour en savoir plus : www.alliersauvage.org

➢ Tourisme et loisirs de nature :

Nous avions identifié le développement non maîtrisé du tourisme et des loisirs de nature comme une nouvelle menace pesant sur l'Allier Sauvage. Les débats auxquels nous avons participé depuis 2007, dans le cadre des différentes démarches de concertation auxquelles notre association a été invitée, montrent que peu d'acteurs ont vraiment pris la mesure des risques, qu'un développement de la fréquentation de la rivière ferait peser sur ses parties les plus préservées. Et encore ne se préoccupe-t-on souvent plus de la tranquillité des sternes en période de nidification que de la qualité du cadre de vie que représente l'Allier pour ses riverains et ses visiteurs…

C'est pourquoi nous proposons que les aménagements et actions concourant à favoriser la fréquentation de la rivière et de ses abords se limitent aux secteurs des villes qu'elle traverse, ainsi qu'aux parties contrôlées et gérées, telles que la réserve naturelle du Val d'Allier pour la découverte des milieux ou la zone des Coqueteaux, prise en charge par le Conseil Général de l'Allier, par exemple. Cela pourrait être le cas aussi sur la section entre Clermont-Ferrand et Vichy, dès lors que le développement des loisirs et du tourisme s'inscrirait dans un projet complet de restauration de cette partie de la rivière aujourd'hui très dégradée.

Dans l'immédiat, nous nous attacherons à ce que le projet régional de voie verte soit orienté dans ce sens et appuierons parallèlement toute démarche visant à éradiquer les engins motorisés (quads, motos, 4 x 4) des berges de l'Allier.

➢ Le cas particulier de la pratique du Canoë :

Jusqu'à une époque récente la pratique du canoë sur l'Allier de plaine était le fait de deux catégories de populations : d'une part des habitants du Val d'Allier possédant un bateau ou membres d'un club sportif et d'autre part des visiteurs venus avec leurs embarcations, notamment d'Allemagne et des Pays Bas.
Ces deux types de pratiquants n'engendraient, il y a encore une quinzaine d'années, que peu d'impact sur la rivière, à la fois parce que leur nombre restait modeste et parce que leur comportement initié d'amoureux de la nature demeurait respectueux de ses équilibres.

Depuis quelques années une troisième catégorie a commencé à proliférer avec l'implantation successive de plusieurs commerces de location de canoës, qui se sont mis non seulement à

développer une découverte encadrée des parties sauvages de l'Allier, mais surtout à promouvoir une pratique libre que ce soit à la journée ou en itinérance.
Il y a lieu de s'inquiéter fortement de cette nouvelle tendance quand on observe à la fois ce que sont devenues certaines rivières (Ardèche, Tarn, Dordogne…) et les premiers dégâts provoqués sur l'Allier par une fréquentation pourtant encore réduite. Mais le plus inquiétant est encore l'engouement des collectivités pour le développement de cette forme de « tourisme de nature », perçue comme une manne économique, probablement illusoire.

Toute aussi préoccupante semble être la naïveté avec laquelle certains acteurs de l'environnement séduits par les notions de « mode doux de transport » et de « sensibilisation du public aux milieux naturels », et prêts à apporter leur contribution à ce développement ou du moins à rester passifs. Personne bien sûr ne se pose aujourd'hui les questions de base : qu'est ce que cela apportera au territoire du Val d'Allier ? à qui cela profitera t-il réellement ? et quelles en seront les conséquences sur la qualité des milieux et la vie des riverains ?

Face à ce constat, Allier Sauvage s'est engagée dans trois actions :

1°) Démarche collective, avec six autres associations, auprès de l'Etat et de la Commune concernée, contre l'implantation d'un nouveau loueur de canoës au Veurdre en 2007. Nous saurons bientôt si ce commerçant déguisé en association reviendra au printemps prochain.
2°) Implication dans les réflexions menées par la C.D.E.S.I. (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires) du Conseil Général de l'Allier dont une des premières actions vise à éditer un « guide de la pratique du canoë-kayak sur l'Allier » (projet repoussé à 2009).
3°) Elaboration d'une méthodologie d'évaluation des impacts de la fréquentation de loisirs et de tourisme sur les milieux naturels de l'Allier (projetée pour l'été 2008).

Cette troisième approche du problème associe trois partenaires :

- La Maison de la Recherche de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, dont nous accueillerons un étudiant stagiaire du GEOLAB pour élaborer cette méthodologie de façon scientifique.
- Le Conservatoire des Sites de l'Allier, qui engage une réflexion sur la bonne pratique du canoë, dans le cadre de sa mission d'animation sur le site Natura 2000 du Val d'Allier.
- L'Association Eaux Mêlées, (accompagnateur et loueur de canoës), volontaire pour établir un partenariat destiné à réguler la fréquentation et à réaliser un inventaire des impacts en fin de saison.

Notre objectif déclaré est ici, d'une part d'obtenir la définition d'une règle du jeu s'imposant aux acteurs publics et privés en fonction des différentes sections de l'Allier et d'autre part, de susciter la prise en compte d'un volet consacré à la fréquentation de la rivière dans le futur Observatoire de l'Allier.

- **Nos actions culturelles de sensibilisation :**

L'organisation des premières fêtes de l'Allier à l'occasion de la réouverture de la plage des Célestins à Vichy et du ***Big Jump européen*** en juillet 2007 a constitué la première grande occasion pour Allier Sauvage, en collaboration avec quatre autres associations, d'utiliser la voie culturelle pour mettre en pratique son objectif de sensibilisation du grand public aux enjeux de préservation de l'Allier.

Le succès remporté par l'événement incite ses protagonistes à renouveler l'expérience les 12, 13 et 14 juillet 2008 en faisant progresser sa conception pour instituer un véritable Festival de l'Allier dont le site de Vichy constituerait l'événement phare, en réseau avec d'autres manifestations le long du cours de l'Allier, les ***« Fêtes de l'Allier »,*** telles que nous en avons proposé le principe au Plan Loire. La progression de cet événement, si elle se concrétise en 2008, sera marquée par l'évolution du concept de ***Forum de l'Allier Sauvage*** afin d'en faire une véritable attraction au centre de la manifestation. La version 2008 devrait aussi se voir complétée par une soirée de lancement le 11

juillet destinée à accueillir les partenaires et les acteurs de la préservation de l'Allier, ainsi que les membres potentiels d'un futur réseau des Fêtes de l'Allier.

C'est à cette occasion que devrait être présenté le court-métrage sur lequel nous travaillons à partir des images filmées par le cinéaste Hugues de Rozières lors de la fête du Big Jump, dont l'objectif sera de promouvoir ce projet des Fêtes de l'Allier.

Le 21 octobre 2007, lors d'un concert organisé au Centre Culturel Valéry Larbaud de Vichy, notre site ***www.alliersauvage.org*** a fait l'objet d'une présentation au grand public.

Ce site internet donne accès depuis cette date à la plupart des informations que nous souhaitons diffuser sur les réflexions et actions menées par Allier Sauvage et ses partenaires. Lors de son actualisation en mars 2008, sa rubrique « actualité » va s'enrichir d'une page de nouvelles brèves, qu'il nous sera possible d'alimenter simplement et régulièrement.

Le dispositif mis en place pour analyser la fréquence, l'origine et la nature des visites de notre site web permet déjà d'en retirer plusieurs informations intéressantes sur l'intérêt manifesté pour l'Allier Sauvage et les actions de notre association.

Parmi les autres pistes à développer en 2008, sont à l'étude une mise en valeur des dernières découvertes de ***l'archéologie préhistorique du Val d'Allier,*** témoignant de son rôle d'axe de vie et de communication depuis les temps les plus anciens, la réalisation d'un film moyen métrage consacré aux bons usages de l'Allier à travers une série de ***portraits d'acteurs « militants »,*** ainsi qu'une manifestation regroupant des ***« artistes de l'Allier Sauvage »*** visant à mettre en relation la sensibilité et la créativité artistique avec les qualités de l'Allier et la culture respectueuses que nous souhaitons voir se développer à son égard.